



Le 10 mai 2017

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Monsieur Pierre Méthé  
Secrétaire par interim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018  
Dossier de la Régie : R-4003-2017  
Notre dossier : 111216.0094

Monsieur,

Gazifère souhaite informer la Régie que depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, elle a dû encourir des dépenses exceptionnelles afin d'assurer la sécurité de ses clients directement affectés par les importantes inondations qui sévissent dans la région de l'Outaouais.

Eu égard à ces évènements qui revêtent un caractère urgent et à l'égard desquels elle n'exerce pas de contrôle, Gazifère prévoit déposer sous peu une demande interlocutoire dans le cadre du dossier mentionné en titre afin de faire approuver la création de deux comptes de frais reportés pour comptabiliser de telles dépenses encourues depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017. Le premier de ces comptes sera de type CER (compte d'écart et de report) puisqu'il portera sur les dépenses d'exploitation alors que le second compte sera de la nature d'un CRI (compte relié à des investissements) puisqu'il servira à comptabiliser les dépenses en capital.

Nous prévoyons demander à la Régie de statuer sur cette demande par voie de consultation et de façon prioritaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Louise Tremblay  
LT/lid